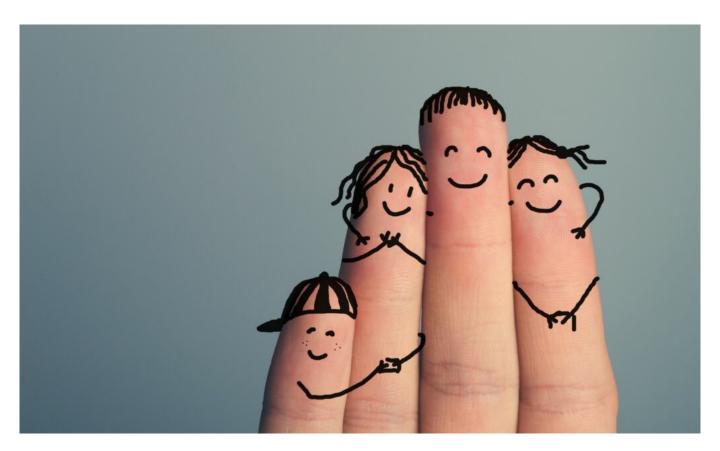
Ecrit par le 29 novembre 2025

## L'Isle-sur-la-Sorgue : tout savoir sur le métier d'assistant familial



<u>Le Conseil départemental de Vaucluse</u> propose une matinée d'information et de recrutement <u>aux métiers</u> d'assistant familial.

Organisée le samedi 29 juin prochain, cette matinée 'portes ouvertes' s'inscrit dans la campagne de promotion du métier que le Département a lancée, l'an dernier, visant à embaucher 100 assistants familiaux.

« La profession est en effet confrontée à de nombreux départs en retraite mais aussi à une insuffisance de nouveaux candidats, malgré des besoins croissants », explique le Département.

Salarié du département, l'assistant familial accueille jour et nuit à son domicile des mineurs de tous les âges ou des jeunes de moins de 21 ans. Sa mission principale est d'accompagner les enfants vers l'autonomie, en veillant à leur offrir un environnement favorable à leur épanouissement. Les assistants familiaux bénéficient d'une formation continue et d'un accompagnement professionnel en lien avec les services du Département. Lors ce cette matinée de nombreuses questions seront abordées, comme la



Ecrit par le 29 novembre 2025

rémunération (environ 2 000€ nets pour l'accueil d'un enfant), l'agrément, la formation et tous les aspects du métier et de la vie quotidienne...

Matinée d'information sur les métiers d'assistant familial. Samedi 29 juin. 10h à 13h. Salle des fêtes. Avenue Napoléon Bonaparte. L'Isle-sur-la-Sorgue. Renseignements au 06 42 97 18 48. <u>www.vaucluse.fr</u>

Chayma Ajel-stagiaire

## Isle-sur-la-Sorgue : pas de marché flottant cette année



Ecrit par le 29 novembre 2025



Chaque année depuis près de 60 ans, l'<u>Isle-sur-la-Sorgue</u> s'apparente à Bangkok avec son traditionnel marché flottant. Cette année, il devait avoir lieu ce dimanche 4 septembre. Malheureusement, cette tradition a dû être annulée.

D'un commun accord, <u>Li Pescaïre Lilen</u>, le <u>club des Nego chin</u>, l'office de tourisme <u>Isle Sur la Sorgue Tourisme</u> et la Ville ont décidé d'annuler cette tradition en 2022. La <u>navigation sur la Sorgue a déjà été interdite</u> il y a quelques jours. Même si elle est <u>aujourd'hui de nouveau possible</u>, la persistance d'un débit trop faible de la Sorgue et d'un trop faible niveau d'eau sur le plan d'eau de la Caisse d'Épargne a poussé les organisateurs du marché à l'annuler. La Ville vous donne donc rendez-vous l'année prochaine pour fêter ce célèbre événement comme il se doit!

V.A.



Ecrit par le 29 novembre 2025

## Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'



15 communes de Vaucluse ont été choisies par le gouvernement pour intégrer le dispositif 'Petites villes de demain'.

Le programme est destiné à dynamiser les cœurs de ville en favorisant l'ouverture de nouveaux commerces, les déplacements doux ou encore la transformation numérique. Un dispositif soutenu par le Département de Vaucluse, qui participe à hauteur de 85000€ pour chacun des 9 territoires (réunissant 15



Ecrit par le 29 novembre 2025

communes) retenus en Vaucluse.

A l'instar de la commune de l'Isle-sur-la-Sorque, dont le maire Pierre Gonzalvez, également viceprésident du Département chargé de l'Attractivité, signait le 2 février une convention avec Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental, et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. L'occasion pour Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, de communiquer guelques chiffres clés dans le cadre du programme.

Dans le département, deux nouvelles communes font leur apparition : Cadenet et Sorques. Elles apparaissent au côté d'Apt, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas. Au total en France, 1 000 communes sont concernées par le plan, dont 53 au total en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A l'heure où "38% de la population française vit dans les petites communes", le programme entend renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités « pour bâtir leurs projets de territoire ». 3 milliards d'euros de financements au total seront affectés pour des projets allant jusqu'en 2026.

Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine. Le numérique reste très présent avec la création de 800 France services (guichet unique d'accès aux services publics), ou le déploiement de 500 Micro-folies, tiers-lieux numériques culturels financés jusqu'à 80% par l'État.

Ce soutien spécifique, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans. Plus d'informations, cliquez ici.

Lire aussi : 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'